



LES PAYS LES MOINS AVANCÉS FACE AU DÉFI DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Contribution de l'action internationale en faveur des PMA.

Copenhague, Danemark, 6-12 mars 1995



« C'est vers les catégories de population

les plus pauvres, les plus exposées au désespoir, les plus démunies en matière d'accès au savoir, ainsi que les plus vulnérables

que l'UNESCO a le devoir de déployer ses efforts »

FEDERICO MAYOR

Directeur général de l'UNESCO.
Allocution prononcée lors de la vingt-cinquième session de la Conférence générale, 1989



Table des matières

Introduction

Brève histoire inégalitaire de l'avancée vers le développement

l

Problèmes à poser face au défi du développement social des PMA

- 1. Trajectoires divergentes de développement
- 2. Spirale de l'exclusion

 \parallel

Moyens d'action de l'UNESCO en faveur des PMA

- 1. Actions de portée générale
- 2. Actions spécifiques à l'adresse des PMA
 - (i) Développement des capacités institutionnelles
 - (ii) Mise en valeur des capacités humaines
 - (iii) Assistance à la formulation de politiques sectorielles et globales et à la réalisation d'études et d'analyses dans le but d'identifier les besoins spécifiques des PMAÇÃO Cuidar o Futuro

Ш

Avenir viable à construire au sein de la Communauté internationale

- Mobiliser les connaissances et les expériences au service du développement des PMA
- 2. Renforcer les capacités d'organisation et d'action (« capacity building ») des PMA par un Développement accru des Ressources Humaines
- Créer un potentiel organisé de références scientifiques et techniques permettant de rompre les cercles vicieux des déficiences de moyens au service du développement des PMA
- 4. Soutenir le développement de stratégies et des pratiques visant à développer dans les PMA, la participation démocratique, le respect des Droits de l'Homme et la Culture de la Paix
- 5. Favoriser la création des partenariats de développement dans des ensembles régionaux valorisant leurs synergies

Annexe

PIB par habitant et population : niveaux et croissance

Introduction: Brève histoire inégalitaire de l'avancée vers le développement

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, alors que le plan Marshall soutient la reconstruction de l'Europe, la conscience s'établit dans la Communauté internationale de l'importance d'une coopération mondiale pour permettre aux « Pays en développement » de combler leur retard. Ce mouvement international, d'abord porté par l'euphorie économique des « trente années glorieuses », se heurte aux dures réalités que révèle le choc pétrolier de 1973-75. La crise mondiale met en évidence l'inégalité criante des pays du « Tiers monde » face au développement. Les écarts se creusent dramatiquement. Après avoir accepté comme ligne d'horizon plus lointaine l'édification d'un Nouvel Ordre Economique International dont l'UNESCO souligne qu'il doit être aussi politique, social, culturel -, les grandes organisations de coopération internationale fixent comme objectif prioritaire immédiat la satisfaction des besoins-humains essentiels, (Human Basic Needs - Geber 1906) 20 Les résultats des actions entreprises ne sont pas décisifs pour autant.

Au début de la décennie 80, les Nations Unies, tirant les conséquences de l'aggravation des écarts de développement, mettent en évidence la position des « Pays les Moins Avancés » (PMA) jugés les plus vulnérables et qui ne peuvent retrouver une dynamique de développement sans une stratégie spécifique.

La première Conférence des Nations Unies sur les PMA se tient en 1981, animée par la CNUCED et, afin de faire face aux problèmes structurels et conjoncturels, aux difficultés endogènes et exogènes, elle adopte le « Nouveau Programme Substantiel d'Action pour les années 80 » en faveur des PMA (NPSA). Dix ans après, en 1990, la CNUCED

convoquait à Paris, avec le concours de l'UNESCO, une seconde conférence qui adoptait à son tour une « Déclaration de Paris » et un « Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA ». Les résultats doivent en être évalués, à mi-parcours, à l'occasion de la 50° session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, en septembre 1995.

Dans cette perspective, chacun sait déjà que les résultats de la Première Décennie (80-90) couverts par le NPSA ont été décevants. (cf. encadré de la page suivante)

En mars 1990, la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, réunie à Jomtien sur l'initiative de l'UNESCO, du PNUD, de l'UNICEF et de la Banque mondiale tire le signal d'alarme. La valorisation des ressources humaines, base du développement, doit être traitée comme objectif prioritaire.

Plus un pays à de chemin à faire pour réaliser son développement, plus la priorité à la valorisation du potentiel des hommes et des femmes qui le constituent doit être accentuée.

En mesurant ce chemin en termes de développement social, on doit alors traiter trois questions fondamentales concernant les PMA:

- Les problèmes à poser face au défi du développement social.
- II. Les moyens d'action de l'UNESCO en faveur des PMA.
- III. L'avenir à construire au sein de la communauté internationale.

- Croissance annuelle moyenne du PIB global pour la décennie 70 : 3,4% (en réalité -0,4% du PIB par habitant).
- Croissance prévue par le NPSA pour la décennie 80 : 7,2%, en réalité : croissance réelle : 2,3% (-0,5% du PIB/habitant).
- · Croissance démographique réelle : 2,8%.
- Production agricole: moyenne annuelle décennie 70: 2%;
 objectif NPSA: 4%; croissance réelle: 1,6% (par habitant: -0,8%).
- Production manufacturière: moyenne annuelle décennie 70: 6,4%;
 objectif NPSA: 9%; croissance réelle: 2%.
- Flux extérieurs : entre 1960 et 1988 la part des PMA dans les exportations mondiales passe de 1,4% à 0,3%.
- Les termes de l'échange sur base 100 en 1980 sont à 84 en 1988.
- L'aide au développement que le Nes A préconsait de porter à 0,75% du PNB des pays donateurs ne représentait que 0,09% à la fin de la décennie 80.
- Le ratio dette/PIB passe de 55% en 1982 à 63% en 1991.
- En termes de ressources humaines, les données restent sévères et l'écart s'accroît avec les autres pays en développement.

Il marque 13 de différence pour le taux d'alphabétisme en 1990, alors que le taux de scolarisation primaire sur 10 ans ne progresse que de 1 point (66 contre 65) contre 3 pour l'ensemble des PVD (90 contre 87).



PROBLÈMES A POSER FACE AU DÉFI DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES PMA

Le développement social est au cœur des problèmes des Pays les moins avancés : ce n'est qu'à partir de là que l'on pourra rompre la spirale de l'exclusion.

Trajectoires divergentes de développement

Les conditions de vie des peuples, de plus en plus fortement contrastées, se distribuent selon des groupes inégalitaires entre lesquels s'accroissent les écarts de richesse, d'accès à l'éducation, au bien-être, au Développement Humain.

> En 1980, le PIB moyen par tête des pays industrialisés représentait 44 fois la moyenne des PMA (\$EU 16.159 dortie \$E 2369.0 En 1991, ce chiffre est d'environ 59 fois (\$EU 20.309 contre \$EU 349).

Au regard du *Développement Humain*, tel qu'il est évalué par les indices du PNUD, même si le niveau de développement économique n'a pas automatiquement de contreparties humaines, on peut dire que les PMA font partie du bas du tableau. Ils comportent notamment d'importantes zones de conflits dramatiques (Rwanda, Cambodge, Myanmar, Somalie, Libéria...). Ce qui compromet les objectifs d'une Culture de Paix.

Il est clair que le chemin de la croissance et du développement ne peut plus se comprendre comme une voie unique pour tous, sur laquelle les privilégiés constituent un peloton de tête de plus en plus distancié des plus défavorisés. Les contrastes recouvrent des ruptures de logique entre le parcours des uns et des autres. Ils sont devenus des « laissés pour compte », des « exclus ».

Il est possible désormais de rapprocher les mécanismes de rupture affectant les groupes sociaux exclus au sein des nations plus riches, et ceux qui touchent les pays exclus dans l'espace international.

Le Rapport du PNUD sur le Développement Humain montre bien, chaque année, que l'écart n'est plus seulement quantitatif, mais qualitatif.

Les conséquences de ce constat sont d'importance. Le déficit des performances économiques n'est pas justifiable de phénomènes de conjoncture. Il renvoie à des problèmes structurels. Il représente une conséquence en aval. Si l'on remonte en amont, on Disperve que les Pays les moins avancés ont pesoin avant tout, de pouvoir se donner un Projet de Société viable, garantissant à leurs habitants hommes et femmes un développement humain s'inscrivant dans leur identité culturelle. C'est ainsi qu'ils pourront satisfaire leurs besoins essentiels, tels qu'ils les comprennent eux-mêmes, devenant maîtres de leur développement, dans une Culture de la Paix garantissant les Droits de l'Homme et la participation démocratique des citoyens tant aux responsabilités locales que régionales et nationales.

A ce titre, le Développement Social est le processus fondamental par lequel se construisent de tels *Projets de Société*, dont une croissance économique équitable doit devenir le nécessaire instrument.

Dynamiser le développement des PMA, c'est prendre en compte la primauté du Développement Social définissant un cadre de référence au développement économique.



2. Spirale de l'exclusion

Toutes les analyses concordent pour dire que la poussée des contraintes exogènes s'est conjuguée avec la faiblesse de la dynamique endogène, dans une « alliance entre le pot de fer et le pot de terre », pour entraver un véritable développement social, au risque de créer une spirale de récession sociale autant qu'économique.

Cette spirale disqualifie les acteurs qui n'ont pas la capacité de produire et d'exporter pour un marché extérieur dont la logique est étrangère à leur culture, sinon à des conditions très désavantageuses (dominance d'une culture de marché exogène). Elle les rend, de surcroît, de plus en plus vulnérables aux importations venant de pays mieux équipés, qui s'y taillent des parts de marché, au détriment des productions locales.

La spirale de l'exclusion ne peut être brisée qu'en renforçant la capacité endogène des PMA de déterminer leurs propres objectifs de société, dans le concert international, et de les réaliser, ce qui exige un développement inédit de l'éducation et de la formation, génératrices d'une « confiance en soi » enracinée dans une identité dynamique.

Les rapports des PMA avec les partenaires extérieurs doivent alors tendre à rendre recevables par ces derniers leurs projets de société, contribuant ainsi à donner une nouvelle tournure au relations internationales. Plus encore que pour tous autres groupes de pays, le développement ainsi compris appelle cette « approche radicalement nouvelle » énoncée par le Directeur général de l'UNESCO dans sa *Note d'orientation* sur le Sommet mondial pour le développement social.

En effet, la procédure de traitement des disparités entre riches et pauvres, fondée sur « l'ajustement structurel macro-économique » à partir d'une « normalisation » sous contrainte des paramètres fondamentaux de l'économie tend à rapprocher les plus démunis de l'optimum des économies prospères du monde industrialisé. Ceci contribue, dans de nombreux cas, à asphyxier le potentiel social et les ressources humaines des PMA. A ce titre, on peut dire que « l'aval » vient compromettre « l'amont », dans une inversion de logique.

Dans une pratique plus saine et plus féconde, inversant cette inversion, l'ajustement social à visage humain, renforçant les capacités endogènes et le potentiel de création, doit être la base à laquelle doivent contribuer les instruments du rééquilibrage économique.

Les Programmes d'action des Nations Unies pour les années 80 et 90 en faveur des PMA ont choisi d'aller dans ce sens, sans pouvoir rompre tous les obstacles. Il convient, maintenant, d'aller jusqu'au bout en « payant le Prix du Développement ». Telle est, pour les PMA, la position de l'UNESCO.

II MOYENS D'ACTION DE L'UNESCO EN FAVEUR DES PMA

La Déclaration de Paris et le Programme d'action pour les années 90 en faveur des PMA énonçaient des *principes généraux* et fixaient des *objectifs essentiels*.

Principes fondamentaux

1.

Le succès dépend d'une responsabilité partagée et d'un partenariat renforcée pour la croissance et le développement des PMA.

2

C'est aux PMA qu'il incombe au premier chef de définir et d'appliquer efficacement des politiques et priorités appropriées pour leur croissance et leur développement.

3.

Le partenariat renforcé pour le développement nécessite un appui extérieur adéquat de la part des partenaires de développement des PMA.

4.

Les engagements pris devraient être mesurables et suffisamment transparents pour permettre le suivi et l'évaluation du Programme d'action pour les années 90. Cuidar o Futuro

Dans les domaines de compétence de l'UNESCO, les cibles essentielles touchaient particulièrement : « la mobilisation et la mise en valeur des capacités humaines dans les PMA ».

Objectifs de la mobilisation

1.

Faire pleinement participer et intégrer tous les groupes, en particulier les femmes, au processus de développement;

2.

Renforcer le capital humain, notamment en assurant l'accès de la population aux services sociaux de base adéquat, priorité étant accordée tout spécialement à l'éducation.

L'accent était mis, comme condition, sur « la création d'un environnement propice à la libération de toutes les énergies et du potentiel de tous les hommes et de toutes les femmes pour qu'ils contribuent à l'amélioration de la société dans les PMA ».

1. Actions de portée générale

 La Conférence de Jomtien, au seuil des années 90, définit une stratégie visant à assurer l'Éducation pour tous et à mettre en œuvre une structure d'action pour répondre aux besoins d'une éducation de base généralisée (« basic learning needs »), dépassant les clivages entre éducation formelle et non formelle, et s'appliquant autant aux problèmes de santé, de sciences et de technologies, d'environnement, afin d'assurer l'intégration à l'emploi et la participation sociale.

Les « Programmes de Jomtien », soutenus par la Banque mondiale et le PNUD, concernent au premier chef les PMA.

- En 1992, l'UNESCO a participé activement au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, contribuant à l'élaboration de l'Agenda 21, et mettant à la disposition de la Communauté internationale et tout spécialement des PMA, les acquis de ses programmes concernant la protection de l'environnement et le développement, en termes de sciences et technologies, des biotechnologies et des énergies renouvelables (Programme de l'Homme et la Biosphère : MAB).
- En 1993, l'UNESCO, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les Droits de l'Homme, s'attache à définir et promouvoir les bases d'une « Culture de la Paix ». Elle est tête de file de l'Année des Nations Unies pour la Tolérance (1995).

Actions spécifiques à l'adresse des PMA

En 1991, une Unité spécifique aux PMA a été créée au sein de l'UNESCO. Elle est rattachée actuellement à la Direction générale, avec la mission d'assurer une action « transversale » pour favoriser la convergence des grands programmes sectoriels dans leur partie qui concerne les PMA.

L'appui aux PMA touche la plupart des engagements de l'UNESCO. On peut en relever quelques illustrations significatives.

(i) Développement des capacités institutionnelles

Éducation

 Implication des PMA dans le réseau interuniversitaire UNITWIN et le réseau UNIVOC (Niger, Botswana, Mozambique, Tanzanie),

Création de « chaires UNESCO » d'enseignement à distance (Tanzanie), et d'éducation pour les Droits de l'Homme (Bénin, Ethiopie).

- Construction et équipement des écoles et Centres de formation des enseignants (Ethiopie, Somalie, Yémen, Soudan, Mauritanie, Bhoutan, Maldives, Népal).
- Mise en place d'une unité de coopération avec les donateurs au Ministère de l'Éducation (Cambodge).

Sciences

- Création de « Chaires UNESCO » pour renforcer le potentiel de formation scientifique (Soudan, Ouganda, Yémen, Mozambique, Malawi, Mauritanie, Sierra Leone).
- Établissement d'un Fonds Spécial pour la Promotion de la Science et la Technique en Afrique. La dotation initiale du Fonds est de 1 million de dollars EU.

Communication et information

 Assistance au lancement d'un projet de radio rurale utilisant l'énergie solaire (Haïti).

(ii) Actions de mise en valeur des capacités humaines

Éducation

- Réalisation d'un programme de développement des ressources humaines (avec le PNUD) en Guinée.
- Mission de consultation et d'appui auprès du Gouvernement malien pour la programmation de l'éducation de base, le lancement de Centres d'éducation au développement (CED).
- Soutien à la création d'un réseau entre les Centres de formation des enseignants de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Togo, du Niger, avec création d'un Chare O UNESCO » de Sciences de l'Éducation pour l'Afrique francophone.
- Différents ateliers de formation sur des thèmes d'éducation (Harare, Dhaka, Dakar).

Sciences sociales

 Séminaire de formation sur la sauvegarde et la protection de la famille (Haïti).

Communication et information

- Création d'agences nationales de presse dans plusieurs pays et notamment au Bénin, au Tchad, au Togo. A Haïti, l'assistance au lancement d'un projet de radio communale utilisant de l'énergie solaire est en cours.
- Séminaires sur le rôle de la presse dans les sociétés démocratiques (Malawi, Madagascar).

(iii) Actions portant sur l'assistance à la formulation de politiques sectorielles et globales et sur la réalisation d'études et d'analyses dans le but d'identifier les besoins spécifiques des PMA.

> Ces lignes de travail ont été particulièrement actives au Cambodge (appui à l'élaboration d'une politique d'éducation), au Burkina Faso (nouvelle politique de développement des ressources humaines), au Burundi, à Madagascar, à Haïti (planification de l'éducation).

Au Mali, un important projet pluriannuel d'appui à l'élaboration d'un programme de ressources humaines est en cours.

Il faut noter aussi le projet d'un Centre UNESCO des jeunes pour la Culture de la Paix au Burundi, qui ouvre la voie à des créations similaires dans une série d'autres pays.

Cuidar o Futuro...

Ces différents types d'actions qui, toutes, portent le sceau du Développement Social dans ses faces différenciées, convergent pour la réalisation des objectifs énoncés par la « Déclaration de Paris » et le Programme d'action des Nations Unies pour les années 1990 en faveur des PMA.

Mais, il est clair qu'à travers de tels points d'appui initiaux, à la fois incomplets et indispensables pour assurer un développement durable, les perspectives ouvertes par les stratégies à venir doivent appeler encore plus de force et de cohérence de l'action internationale au service des PMA.

III AVENIR VIABLE À CONSTRUIRE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Les lignes de force d'une Nouvelle Convergence pour l'avancée des PMA dans la voie du Développement Social perçu comme le cœur du développement durable centré sur l'homme doivent prendre en compte les axes suivants qui, tous, appellent une présence forte du soutien et de l'engagement de l'UNESCO et de la communauté internationale.

Mobiliser les connaissances et les expériences au service du développement des PMA

Le paradoxe veut que les plus démunis, ne disposant pas des moyens d'analyser et de gérer les termes qui caractérisent leurs situations et leurs problèmes sont sous la dépendance de référence et de modèles extérieurs, donc en position difficile pour définir des solutions appropriées.

Construire un avenir viable suppose docci que soit assurée, d'abord pour eux-mêmes et à partir d'eux-mêmes, la capacité de produire et de gérer les connaissances de base et de capitaliser les expériences utiles pour fonder leurs propres programmes de développement.

A ce propos, dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO, une assistance sera apportée dans la création des Centres de référence et bases de données à la fois analytiques et expérientielles dans les PMA.

2. Renforcer les capacités d'organisation et d'action (capacity building) des PMA par un Développement accru des Ressources Humaines.

En tirant toutes les conséquences de la dynamique créée lors de la conférence de Jomtien sur l'Éducation pour tous, les PMA devraient pouvoir élaborer et mettre en œuvre de véritables Plans de Développement de leurs ressources humaines concernant toute la société dans un esprit de partenariat et visant les rééquilibrages nécessaires au bénéfice des groupes défavorisés (voir l'exemple du Mali définissant sa Charte nationale pour la nouvelle éducation fondamentale).

A partir des engagements déjà réalisés dans ce sens, l'UNESCO, dans un « esprit de réseau », contribuera à valoriser l'expérience des uns pour l'expérience des autres.

Cuidar o Futuro

 Créer un potentiel organisé de références scientifiques et techniques permettant de rompre les cercles vicieux des déficiences de moyens au service du développement des PMA.

Les ressources de la science et de la technologie, prioritairement ordonnées, dans le monde actuel, au développement des sociétés industrielles avancées ou postindustrielles, n'ont été que trop insuffisamment considérées dans leurs capacités de répondre aux problématiques des plus démunis. Or elles sont indispensables pour permettre aux PMA de sortir de la dérive et de l'exclusion, « en brûlant les étapes » et en s'engageant dans des voies originales et créatives pour rejoindre le concert mondial. L'UNESCO appuiera les PMA à définir des programmes spéciaux dotés de forts moyens d'action, en particulier dans les secteurs prioritaires suivants: les énergies renouvelables, les biotechnologies, l'informatique et la téléinformatique, dans leurs applications aux besoins des PMA.

4. Soutenir le développement de stratégies et des pratiques visant à développer dans les PMA, la participation démocratique, le respect des Droits de l'Homme et la Culture de la Paix

S'il est admis qu'il ne peut y avoir de développement sans participation responsable de tous les citoyens d'un pays, l'un des ressorts essentiels du Développement Social est de mettre en place les outils d'une participation effective.

L'avenir des PMA suppose que l'action internationale les soutienne dans des efforts coordonnées pour faire avancer de pair la décentralisation des responsabilités (démocratie locale et régionale) et l'éducation qui en permette l'exercice réel. C'est aussi la base de la paix.

L'UNESCO s'emploiera à soutenir directement et à favoriser la mise en place de réseaux d'appui à la création et l'extension des stratégies d'éducation au service de la gestion participative dans les PMA.

5. Favoriser la création des partenariats de développement dans des ensembles régionaux valorisant leurs synergies

Les synergies régionales entre groupes de pays de niveau développement différenciés doivent jouer un rôle essentiel pour l'émergence des PMA. Ces derniers doivent ainsi retrouver une position active pour l'expression de leur potentiel propre dans un système international d'échange équitable.

L'UNESCO dispose déjà de bases de soutien utiles pour favoriser les partenariats de développement-régionaux.

Pays	PIB par habitant en dollars de 1991				Taux d'accroissement		Population		
	Réel		Projection 2000		annuels moyens du PIB réel par habitant (%)		Niveau (million)	Taux d'accroissement annuels moyens (%)	
	1980	1991	A^{a}	B^b	1970-1980	1980-1991	1991	1970-1980	
Afghanistan C	663	485 d	376	589	0,9 °	-2,8 °	17,7	1,6	0,6
Bangladesh f	167	201	234	298	-0,5	1,7	116,4	2,8	2,6
Bénin	418	396	379	554	-0,3	-0,5	4,8	2,5	3,0
Bhoutan ⁸	86	146	225	218	1000	4,9	1,6	2,0	2,2
Botswana ^f	1442	2853	4986	4053	9,7	6,4	1,3	3,8	3,2
Burkina Faso	261	298	332	428	2,2	1,2	9,2	2,2	2,6
Burundi	176	205	232	295	2,8	1,4	5,7	1,6	2,9
Cambodge	11.00	230		342	2,00		8,6	-0,7	2,5
Cap-Vert	563	813	1098	1164	2,0	3,4	0,4	0,8	2,3
République centrafricaine	460	407	368	599	0,0	-1,1	3,1	2,3	2,7
Tchad	150	228	322	327	-2,9	3,9	5,7	2,1	2,2
Comores	486	435	397	580	-4,1	-1,0	0,6		
Djibouti	1505	983	694	1386	-2,9	-3.8	0,5	3,4	3,6
Guinée équatoriale	511	400	327	586		-2,2		6,1	3,7
Éthiopie h	142	129		181	0/0/		0,4	-2,9	4,7
Gambie /	425	444	119		0,0	-0,9	51,4	2,4	2,6
Guinée			460	653	2,2	0,4	0,9	3,3	3,0
	700	495	373	696	2,9	-3,1	5,9	1,4	2,6
Guinée-Bissau	168	202	235	307	-1,8	1,7	1,0	4,2	1,9
Hani /	533	399	315	610	2,0	-2,6	6,6	1,7	1,9
Kiribati	582	493	430	742	**	-1,5	0,1	1,7	2,1
République démocratique populaire Lao	197	237	276	338	-1,8	1,7	4,3	1,7	2,8
Lesotho ^g	297	361	424	532	7,0	1,8	1,8	2,3	2,7
Libéria	742	479 ^d	335	657	-0,8	-3,9 ^k	2,7	3,1	3,2
Madagascar	277	222	185	306	-2,0	-2,0	12,0	2,6	3,0
Malawi	257	249	242	362	2,8	-0,3	8,8	3,1	3,3
Maldives	un	667		942	210,9	Futuro	0,2	3,2	3,1
Mali	U12/73	1 2185	1 247	959	$101_{2,6}$	Lugaro	9,5	2,3	3,0
Mauritanie	606	543	496	776	-1,2	-1,0	2,1	2,4	2,7
Mozambique	91	75	64	103	-4,9	-1,7	14,5	2,6	1,6
Myanmar ⁸	782	655	566	998	2,3	-1,6	42,7	2,2	2,1
Népal ^m	134	168	203	249	0,0	2,1	20,1	2,6	2,8
Niger	453	286	196	395	-1,3	-4,1	8,0	3,0	3,3
Rwanda	287	217	173	297	1,4	-2,5	7,3	3,3	3,2
Samoa	860	908	950	1628	5483	0,5	0,2	0,7	0,3
Sao Tomé-et-Principe	532	426	355	649	3,0	-2,0	0,1	2,6	2,7
Sierra Leone ¹	224	190	166	276	-0,8	-1,5	4,3	2,1	2,4
Iles Salomon	632	668	699	916		0,5	0,3	3,6	3,0
Somalie	142	134 ^d	128	185	1,3	-0,5 "	8,9	3,4	2,5
Soudan ^f	965	Wil	782	12	2,2	-2,3	25,9	3,0	3,0
Togo	512	448	402	623	1,3	-1,2	3,6	2,6	3,1
Tuvalu	300	688 ^d	236	1012	45.	-109	0,0	4,0	1,3
Ouganda	138	168	197	239	-5,2	1,8	18,1	3,0	3,0
République Unie de Tanzanie	127	119	113	164	-0,6	-0,6	26,5	3,6	3,3
Vanuatu	1063	1148	1222	1691		0,7	0,2	3,5	
Yémen		668		905	940		12,1		2,4
Zaïre	276	221	184	308	-3,2	20		2,6	3,6
Zambie	622	460	360	665	-3,2	-2,0	38,6	2,9	3,3
Ensemble des PMA	369	349	334	499		-2,7	8,3	3,0	3,6
Ensemble des pays en développement					-0,4	-0,5	522,8	2,6	2,7
Pays développés à économie de marché	1035	1118 20309	1190	1694	3,1	0,7	2888,0	2,4	2,3
Pays d'Europe orientale	16159 3880	4620 ⁷	24487 5330	**	2,2 4,5	2,1 1,6 "	830,2	0,9	0,7

Source : Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED d'après des données du Bureau de statistique des Nations Unies, de la Commission Économique pour l'Afrique, de la Banque mondiale et d'autres sources internationales et nationales.

a D'après le taux d'accroissement 1980-1991.

b D'après l'objectif de croissance du PIB total de 7,0 pour cent prévu dans la Stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie de développement des Nations Unies.

c Années commençant le 21 mars. d 1989. f Années finissant le 30 juin. g Années commençant le 1° a

e Produit matériel net.

g Années commençant le 1" avril. h Années finissant le 7 juillet.

i 1990. j Années finissant le 30 septembre. k 1980-1989.

^{/ 1974-1980.}

m. Années finissant le 15 juillet.

n 1980-1990.

